

10.RES.041



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12 OCT. 2010

Scanné le _____

Résolution du Grand Conseil vaudois en soutien à la résolution du FIR – Forum Interparlementaire Romand sur la politique d'agglomération et la gouvernance

Soucieux d'assurer une meilleure représentation démocratique au l'échelle des agglomérations, le Grand Conseil vaudois soutient la résolution votée par le FIR – Forum Interparlementaire Romand – le 17 septembre 2010 à Fribourg visant notamment à :

- Conduire une réflexion commune permanente sur les enjeux des politiques d'agglomération en Suisse romande en relation avec les collectivités territoriales voisines ;
- Obtenir des Exécutifs cantonaux une meilleure participation des Parlements à la mise en place des politiques d'agglomération en fonction de leurs spécificités ;
- Susciter la mise en place d'organes de pilotage représentatifs dans chaque projet d'agglomération, pour asseoir le plus largement et démocratiquement possible les décisions qui les concernent en matière d'aménagement, de mobilité, de culture, etc., et en fonction des institutions de chaque projet concerné.

Cette même résolution est déposée devant les autres parlements romands.

Fabienne Freymond Cantone

Présidente et Vice-présidente du FIR – Forum Interparlementaire Romand

Annexe :

Résolution du FIR – Forum Interparlementaire Romand du 17 septembre 2010 adoptée lors des assises de Fribourg par les députés présents des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud: Comblen le déficit démocratique dont souffrent les projets d'agglomération élaborés en Suisse romande

SOUHAITE DEVELOPPER

Résolution du FIR – Forum Interparlementaire Romand

Comblent le déficit démocratique dont souffrent les projets d'agglomération élaborés en Suisse romande

De nombreux projets d'agglomération encouragés par la Confédération ont vu le jour ces dernières années ; ils réunissent dans la plupart des cas plusieurs communes, un seul ou plusieurs cantons, voire plusieurs cantons et pays (agglomération franco-valdo-genevoise par exemple).

De façon générale, les Grands Conseils ont été peu ou prou tenus à l'écart dans la gestation, la mise en place et le contrôle de la politique d'agglomération de leurs cantons. Les quelques parlementaires cantonaux qui participent à ces projets craignent qu'ils n'aboutissent à rien de concret s'ils ne sont pas soutenus par les populations concernées. Or, il incombe précisément aux législatifs des cantons de les représenter démocratiquement.

Les projets d'agglomération visent à organiser sur une large base participative institutionnalisée la gestion et le développement des territoires, et à ordonner les politiques publiques qui y sont liées. Ils constituent un défi majeur pour nos régions en ce début de XXI^e siècle.

Dans la plupart des enjeux vitaux (logements, emplois, santé, mobilité, énergies, ...), une vision purement locale et sectorielle ne permettra pas d'apporter les solutions qu'attendent des populations en constante et rapide mutation. A défaut, des tensions économiques et sociales pourraient apparaître en raison de l'absence d'une appréhension et d'une gestion commune des enjeux (pendulaires, besoins financiers en hausse,...).

Afin de garantir une représentation permanente des populations à cette évolution inéluctable, le moment est venu d'impliquer formellement les Parlements, communaux, régionaux et cantonaux, en instituant et contrôlant les projets d'agglomération.

Ces projets vont bien au-delà de la seule obtention de cofinancements de la Confédération. Ils visent avant tout à gérer en commun et rationnellement les ressources à disposition en faveur des populations vivant sur les territoires concernés.

Conscients de la nécessité de combler ce déficit démocratique, il incombe naturellement au FIR - Forum Interparlementaire Romand de réunir les représentants des cantons romands pour jeter les bases d'une participation accrue des pouvoirs législatifs. Cela poursuit l'œuvre historique du FIR, soit celle de la création d'un cadre aux commissions parlementaires intercantionales, qui assurent le suivi, le contrôle, et maintenant peuvent donner des impulsions, dans des domaines de compétences partagées entre plusieurs cantons.

Ainsi, nous, élus et élues des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, réunis au sein du FIR, proposons la création d'un groupe de travail formé d'un délégué par canton, dans un premier temps représenté par les membres du comité du FIR, chargé de :

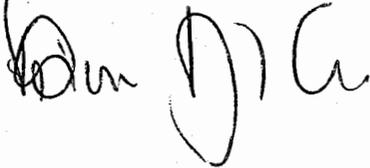
- Conduire une réflexion commune permanente sur les enjeux des politiques d'agglomération en Suisse romande en relation avec les collectivités territoriales voisines ;
- Obtenir des Exécutifs cantonaux une meilleure participation des Parlements à la mise en place des politiques d'agglomération en fonction de leurs spécificités ;
- Susciter la mise en place d'organes de pilotage représentatifs dans chaque projet d'agglomération, pour asseoir le plus largement et démocratiquement possible les décisions qui le concernent en matière d'aménagement, de mobilité, de culture, etc., et en fonction des institutions de chaque projet concerné.

Le Bureau Interparlementaire de coordination prévu aux art. 3 à 6 de la Convention sur la participation des parlements, la CoParl, du 5 mars 2010, pourra prendre le relais, quand il sera constitué. Il s'agira pour lui de prendre toute initiative dans le sens développé ci-dessus.

Au nom du FIR:

Fabienne Freymond Cantone, Présidente

Le 17 septembre 2010



Résolution votée à l'unanimité et avec quelques abstentions par les parlementaires romands présents à Fribourg à la séance du FIR consacrée à la politique d'agglomération

14501073

Liste des députés signataires - état au 24 août 2010

Abbet Raphaël		Cachin Jean-François		Dolivo Jean-Michel	
Aebi Jean-Robert		Calpini Christa		Ducommun Philippe	
Aellen Catherine		Capt Gloria		Dufour Claude-Eric	
Amarelle Cesla		Chapalay Albert		Durusset José	
Amstein Claudine		Chappuis Laurent		Duvoisin Ginette	
Ansermet Jacques		Chatelain André		Epars Olivier	
Apothéoz Stéphanie		Chevalley Christine		Fardel Claude-André	
Attinger Doepper Claire		Chevalley Edna		Favez Jean-Michel	
Aubert Mireille		Chevalley Isabelle		Favrod Pierre-Alain	
Baehler Bech Anne		Cherix François		Feller Olivier	
Ballif Laurent		Chollet Jean-Luc		Ferrari Yves	
Bally Alexis		Chollet Jean-Marc		Flora-Guttman Martine	
Bavaud Sandrine		Christen Jérôme		Freymond Cantoné Fabienne	
Bernhard Maximilien		Clot Bertrand		Gaille Pierre-André	
Bersth Verena		Cornamusaz Philippe		Gay Vallotton Michèle	
Bolay Guy-Philippe		Cornaz-Rovelli Valérie		Girardet Lucas	
Bonjour Eric		Courdesse Régis		Giardon Julien	
Bonny Dominique-Richard		Debluè François		Glutz Félix	
Borel Bernard		Décosterd Anne		Golaz Florence	
Borloz Frédéric		Depoisier Anne-Marie		Golaz Olivier	
Bory Marc-André		Deriaz Philippe		Gorrite Nuria	
Bottlang-Pittet Jaqueline		Desmeules Michel		Grandjean Pierre	
Brélaz François		Despot Fabienne		Grobéty Philippe	
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory		Grognuz Frédéric	
Buffat Michaël		Brnd Claudine		Guignard Jean	

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclauss Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre